



Communiqué

vendredi 28 juin 2014

Arrêt de l'aide à l'achat des vélos à assistance électrique

Toulouse Métropole préfère subventionner le stationnement automobile

Depuis 2012, Toulouse Métropole subventionne l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) pour ses résidents. Cette subvention de 25%, plafonnée à 250€, a ainsi permis **l'achat de plus de 1500 VAE en trois ans, qui sont autant de voitures en moins sur nos routes.**

Cette aide a **des bénéfices pour tous les toulousains** : ceux qui s'équipent, mais aussi l'ensemble des habitants qui respirent un air moins pollué, les automobilistes qui rencontrent 1500 voitures en moins sur les routes, jusqu'aux comptes de la sécurité sociale, le vélo améliorant la santé !

Cette mesure, **plébiscitée par les Toulousains**, aura coûtée 350 000€ sur trois ans.

Malheureusement, **la nouvelle présidence de Toulouse Métropole vient d'y mettre un terme**, puisque le budget alloué à cette mesure a été épuisé et que **l'opération ne sera pas renouvelée.**

Pendant ce temps, la nouvelle municipalité a choisi de favoriser **les déplacements automobiles en subventionnant sur fonds publics le stationnement automobile** dans les parkings publics la nuit. En rétablissant le tarif de nuit, la mairie choisi d'investir **600 000€ par an** en dépenses de **fonctionnement** pour favoriser un mode de transport polluant, plutôt que **100 000€ par an** en dépenses d'**investissement** pour un transport propre.

L'Association 2 pieds 2 roues demande donc à Toulouse Métropole de **renouveler l'opération d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique.**

Pour plus d'informations, contacter :

Sébastien BOSVIEUX, président 2 pieds 2 roues, tél : 06 02 36 23 81